

Cantine Scolaire de Chantenay-Saint-Imbert

Information

La Société Ansamble Val de France de Saint-Avertin -37550- effectue la livraison des repas.

Les tarifs appliqués pour les repas seront

Rationnaire : **3.16 €**

Occasionnel : **3.77 €**

Rationnaire : enfant qui mange tous les jours (ou ayant une absence régulière)

Les parents prévenant à l'avance qu'un enfant sera **absent régulièrement**, (exemple tous les vendredis) sera considéré comme rationnaire.

Il y aura toujours 2 services, dans la même salle, les petits puis les grands.

Il n'y aura pas de réservation le matin pour le midi.

Les présences* sont à signaler **deux jours** avant le jour 'J', et avant **9 heures 30** à la Mairie *(pour les occasionnels)

Les absences* sont aussi à signaler **deux jours** avant le jour 'J', et avant **9 heures 30** à la Mairie *(pour les rationnaires)

Pour celui qui sera absent sans avoir prévenu dans les délais, les repas seront facturés
(car ses repas seront livrés)

En cas de maladie, nous préciser si l'enfant sera absent plusieurs jours, pour pouvoir décommander ses repas, (qui ne seront pas facturés).

- Ne pas oublier de prévenir de son retour, 2 jours avant.

Les factures sont éditées par la Mairie, en fin de mois.

Le règlement sera à effectuer à la Trésorerie de St-Pierre-le-Moutier.